

Note d'allocution

Non à l'initiative populaire « Pour un financement équitable des transports » (initiative « vache-à-lait »)

Conférence de presse du 11 avril 2016, Berne, Maison des cantons

Jean-Michel Cina, conseiller d'État, président CdC

Mesdames, Messieurs,

Les 26 gouvernements cantonaux se sont résolument opposés, dans le cadre de la CdC, à l'initiative populaire « Pour un financement équitable des transports » (initiative « vache-à-lait »). Pour les cantons, l'initiative « vache-à-lait » est un jeu à somme nulle : les ressources supplémentaires allouées à la route feront défaut à la Confédération et aux cantons pour s'acquitter de leurs tâches. L'initiative propose une simple redistribution des recettes. En revanche, le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération tel qu'il a été décidé par le Conseil des États constitue une solution concrète qui permettra d'assurer le financement des routes sans dommages collatéraux pour la Confédération et les cantons.

Affecter à la route 100 % du produit de l'impôt sur les huiles minérales, comme le demande l'initiative, amputerait le budget de la Confédération d'1,5 milliard de francs. Le frein à l'endettement contraint le Conseil fédéral à compenser rapidement ces pertes. Toute augmentation d'impôt étant déraisonnable à l'heure actuelle, un plan de rigueur d'1,5 milliard de francs deviendrait inévitable. Étant donné que l'initiative entrerait en vigueur le jour de la votation, les mesures de rigueur devraient produire rapidement des effets. Les seules coupes envisageables portent sur les dépenses non affectées à un usage précis par la loi, principalement la formation et la recherche, la défense nationale, l'agriculture et les transports.

Le plan de rigueur frapperait aussi les cantons. Comme le souligne l'Administration fédérale des finances, les cantons verraient les contributions que leur verse la Confédération diminuer de 190 millions de francs par an. La formation et la recherche (125 millions), le transport régional de voyageurs (40 millions) et l'environnement (25 millions) seraient touchés. Le président de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et le président de la Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement en parleront tout à l'heure.

Les finances cantonales étant déjà fortement mises à contribution, les cantons ne pourront pas compenser la perte des fonds de la Confédération. Le président de la Conférence des directeurs cantonaux des finances développera ce sujet plus en détail. Il y a tout lieu de s'attendre à des coupes sévères dans les domaines susmentionnés et les régions périphériques seraient touchées de plein fouet. La part de la Confédération au transport régional de voyageurs s'élève à plus de 70 % dans les cantons UR, OW, GL, AI, GR et JU. Dans l'agriculture, les réductions des montants versés par la Confédération seraient particulièrement sensibles dans les régions périphériques et les régions de montagne, dont les perspectives économiques sont déjà difficiles.

Les cantons plébiscitent le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération FORTA. Le déficit de financement qui s'annonce en raison de la baisse de la consommation de carburants peut être compensé par les mesures préconisées par le FORTA. Le FORTA tel qu'il a été décidé par le Conseil des États prévoit, entre autres, de faire passer de 50 à 60 % l'affectation de l'impôt sur les huiles minérales. Les cantons sont prêts à verser une contribution annuelle de 60 millions de francs pour financer l'arrêté sur le réseau des

routes nationale. L'arrêté sur le réseau entraînera le transfert de 400 kilomètres de routes cantonales dans le réseau de routes nationales.

Oui au FORTA, non à l'initiative « vache-à-lait » (conclusion après les interventions des présidents CDF, CDIP, DTAP)

- Le FORTA assure à la route un financement équilibré et garanti à long terme. L'initiative « vache-à-lait » manque sa cible et nuit aux finances de la Confédération et des cantons.
- L'initiative vise une simple redistribution : les fonds supplémentaires pour la route seraient dégagés aux dépens de la formation, de la sécurité, de l'agriculture et des transports publics. Une suppression des prestations serait inévitable dans ces domaines ; beaucoup d'habitants de notre pays en feraient les frais.